



Bruxelles, le 12 novembre 2014

CM 4893/14

OJ CONS
TRANS
TELECOM
ENER

COMMUNICATION

CONVOCAION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Correspondant: coreper.1@consilium.europa.eu

Tél./Fax: 0032.2.2816167/8100

Objet: 3350^e session du Conseil de L'UNION EUROPÉENNE
(Transports, **télécommunications** et énergie)

Date: 27 novembre 2014

Heure: 10:00

Lieu: CONSEIL
BÂTIMENT JUSTUS LIPSIUS
Rue de la Loi, 175, 1048 BRUXELLES

1. Adoption de l'ordre du jour

Activités non législatives

2. (évent.) Approbation de la liste des points "A"

Délibérations législatives

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

3. (évent.) Approbation de la liste des points "A"

4. Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative à l'accessibilité des sites web d'organismes du secteur public (**première lecture**) (*)
(Base juridique proposée par la Commission: article 114 du TFUE)
Dossier interinstitutionnel: 2012/0340 (COD)
 - Rapport sur l'état d'avancement des travaux
17344/12 TELECOM 250 CONSOM 155 MI 811 CODEC 2936

5. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant des mesures relatives au marché unique européen des communications électroniques et visant à faire de l'Europe un continent connecté, et modifiant les directives 2002/20/CE, 2002/21/CE et 2002/22/CE ainsi que les règlements (CE) n° 1211/2009 et (UE) n° 531/2012 (**première lecture**) (*)
(Base juridique proposée par la Commission: article 114 du TFUE)
Dossier interinstitutionnel: 2013/0309 (COD)
 - Orientation générale ⁽¹⁾
13555/13 TELECOM 232 COMPET 646 MI 753 CONSOM 161 CODEC 2000
+ REV 1 (sv)

Activités non législatives

6. Stratégie "UE 2020" - Préparation de l'examen à mi-parcours
 - Débat d'orientation

7. Projet de conclusions du Conseil sur la gouvernance de l'internet
 - Adoption

Divers

8. a) Propositions législatives en cours d'examen
(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)
- Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant des mesures destinées à assurer un niveau élevé commun de sécurité des réseaux et de l'information dans l'Union) (**première lecture**)
Dossier interinstitutionnel: 2013/0027 (COD)
 - Informations communiquées par la présidence
6342/13 TELECOM 24 DATAPROTECT 14 CYBER 2 MI 104
CODEC 313
- b) Programme de travail de la prochaine présidence
- Informations communiquées par la délégation lettone

⁽¹⁾ Lorsqu'il adopte une orientation générale après que le Parlement a adopté sa position en première lecture, le Conseil n'agit pas au sens de l'article 294, paragraphes 4 et 5, du TFUE.

(*) Point sur lequel un vote peut être demandé.

NB: Veuillez transmettre au service des conférences, aussi rapidement que possible, une liste des délégués qui participeront à cette réunion. Adresse électronique: confpart@consilium.europa.eu.

NB: Il est recommandé aux délégués devant obtenir un badge journalier pour assister aux réunions de consulter le document 14387/1/12 REV 1 afin de prendre connaissance des modalités d'obtention de ce badge.